

● (1730)

Dorénavant, il faudra empêcher les conservateurs de prétendre que le NPD a maintenu les libéraux au pouvoir, car, hier soir, ils ont eu une occasion unique depuis le 18 février 1980 de se débarrasser des libéraux, et ils l'ont manquée. Il ne faudra pas l'oublier. Il y avait 41 conservateurs hors de la Chambre et les libéraux sont encore au pouvoir. Ils resteront au pouvoir, car les conservateurs agiront de la même façon pour les grands problèmes économiques comme les taux d'intérêt.

Le chef de l'opposition et le député de Saint-Jean ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'autre solution. Dans le domaine énergétique, le parti conservateur a reconnu qu'il agirait à peu près de la même façon que les libéraux.

Bien que le chef de l'opposition ait dit qu'il n'était pas partisan des restrictions et qu'il ne les mettrait pas en œuvre pour la bonne raison qu'elles ne donneraient aucun résultat, le parti conservateur a voté avec les libéraux hier soir, veillant à ce que les libéraux ne se fassent pas renverser sur la seule partie faible du projet de loi que les députés libéraux de l'arrière-ban ont refusé d'appuyer. C'était la seule faiblesse des libéraux, et les conservateurs auraient pu en profiter, mais ils se sont cachés.

Lorsqu'on a procédé au vote définitif, les conservateurs ont appuyé docilement leurs maîtres les libéraux même s'ils avaient critiqué les réductions salariales, même s'ils avaient voté en faveur du congé de maternité payé à l'exception de cinq députés dont je voudrais pouvoir citer le nom, même si les libéraux avaient rejeté leur amendement sur la Commission des droits de la personne et leur amendement sur la négociation collective.

Lorsqu'il s'agit d'aborder les grands problèmes économiques du Canada, les libéraux et les conservateurs se valent. C'est à cause d'une coalition entre les libéraux et les conservateurs que la situation économique demeure extrêmement alarmante. Ces deux partis sont responsables des taux d'intérêt et d'inflation élevés au Canada. Ils sont responsables du 1.3 million de travailleurs officiellement sans travail, et qui sait combien d'autres encore au Canada.

Notre pays doit affronter des problèmes économiques très graves. Notre parti a discuté ces problèmes. Nous avons parlé de la nécessité de faire preuve de modération. Le député de Skeena (M. Fulton), le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), le député de Battleford-Meadow Lake (M. Anguish), qui ont fait partie de divers comités, ont cité des exemples précis du gaspillage du gouvernement. Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) a dit que les sociétés pétrolières au Canada ont dilapidé les fonds publics. Nous avons discuté toutes ces questions. Nous avons averti le gouvernement qu'en laissant les prix de l'énergie augmenter de 30 p. 100, on détruira l'économie canadienne. Un nombre accru d'agriculteurs et d'hommes d'affaires feront faillite. Néanmoins, nous avons été attaqués par la coalition libérale-conservatrice qui prétend que nous ne nous soucions guère de l'économie.

Nous nous en préoccuons. Voilà pourquoi nous avons obligé la Chambre à siéger depuis la fin de juin, pendant tout le mois de juillet et pendant les premiers jours d'août.

Nous regrettons que ce bill ne fasse rien pour améliorer la situation économique. Nous regrettons également que les libéraux et les conservateurs se soient ligués pour s'attaquer aux

Restrictions salariales du secteur public—Loi

travailleurs par le biais de ce bill qu'un document du gouvernement décrit comme un battage publicitaire pour tenter de rendre le secteur privé responsable des maux qui affligent notre pays. Nous regrettons enfin qu'en dépit de ce programme, nous risquons fort dans deux ans de nous retrouver avec un coût de la vie beaucoup plus élevé que 6 p. 100, car le prix de l'énergie pourra augmenter de 31 p. 100 et les taux d'intérêt sont si élevés que le coût de la vie ne pourra qu'augmenter. Il y aura des faillites et plus de chômage; plus d'entreprises fermeront leurs portes, plus de propriétaires perdront leur maison et plus de Canadiens quitteront les localités qui vivent des ressources extractives. Tout cela est pourtant si inutile.

Puisque les conservateurs s'en prennent aux travailleurs et que le ministre du Travail a lui-même admis que son attitude consistait essentiellement à capituler devant le président du Conseil du Trésor et à ne rien faire pour défendre les droits légitimes de nos travailleurs, les Canadiens voient dans ce bill un battage publicitaire qui ne cherche pas le moindre à améliorer leur sort ou la situation économique.

Je le répète, le gouvernement a perdu les six derniers mois, car entre le budget du 12 novembre et celui du 28 juin, il a eu l'occasion de mettre un programme sur pied, de concert avec les Canadiens dans toutes les sphères d'activité. Comme les autres députés et la plupart des Canadiens, nous savons que le programme actuel ne donnera rien. C'est pourquoi je vais proposer une motion de renvoi à six mois.

Si le gouvernement et ses collaborateurs du parti conservateur s'inquiètent réellement de l'état de l'économie, ils vont appuyer ma motion. Ils ne passeront pas ces six mois à semer davantage la haine, à faire d'un groupe de Canadiens des boucs émissaires, à s'attaquer à ceux qui prendront leur retraite d'ici deux ans et qui seront forcés de subsister avec des prestations moins élevées à cause de ce bill, ou à empêcher les femmes de négocier des congés de maternité payés. Si le gouvernement est sérieux, il aurait l'occasion au cours de ces six mois d'entamer des pourparlers et des négociations pour chercher à arriver à un compromis typiquement canadien et pour s'assurer que nous avons un programme pour venir à bout de ce que le ministre du Travail a décrit comme la situation économique très grave avec laquelle nous sommes aux prises. Nous aurons un programme dont les Canadiens seront fiers. Nous n'aurons pas un programme où avec le concours du gouvernement, Ian Sinclair pourra s'attaquer à ses employés et les empêcher de négocier des hausses salariales de plus de 6 et de 5 p. 100. Nous aurons un programme qui n'interdira pas les négociations collectives. Nous aurons un programme qui n'autorisera pas le gouvernement à dénoncer des conventions collectives signées à peine deux mois auparavant.

● (1740)

Autrement dit, si la Chambre adopte la motion que je m'appête à présenter, et si les conservateurs et les libéraux peuvent se prononcer en faveur du principe et de l'avenir de notre pays, peut-être—car rien n'est certain—nous pourrions arriver tous ensemble à régler nos problèmes, ayant reconnu que tous, Canadiens et Canadiennes, nous devons faire des sacrifices, mais ayant reconnu également que vivant dans différentes régions, nous sommes aux prises avec des problèmes différents.